

**A Propos de la "Canada Life"**

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$7,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

**HERBERT C. COX,**  
Président et gérant général.

ce Pacific Coast; Grande-Bretagne.

Cie d'assurance de l'Ouest; Terre-Neuve, les Antilles anglaises et les Etats-Unis, à l'exception de New Mexico. La compagnie a également une succursale à Londres, Ang., et cette succursale s'occupe des opérations dans la Grande-Bretagne et les possessions britanniques dans l'extrême Orient et en Afrique ainsi qu'à certains endroits des continents d'Europe et d'Australie.

**Compagnies autres que celles d'assurances-vie ou d'assurances-incendie**

Soixante et onze compagnies ont fait, au Canada, au cours de l'exercice 1914 des opérations d'assurances autres que contre l'incendie ou sur la vie; sur ce nombre vingt-six étaient canadiennes, treize britanniques et trente-deux américaines. Trente de ces compagnies entreprenaient en même temps l'assurance contre l'incendie.

Outre ces soixante et onze compagnies, cinq ordres ou sociétés de bienfaisance souscrivaient des risques contre la maladie et sur la vie.

**Compagnies canadiennes**

Vingt et une des vingt-six compagnies canadiennes qui faisaient des affaires autres que contre l'incendie ou sur la vie n'ont entrepris que diverses catégories d'assurance seulement. Quatorze de ces dernières ont souscrit des risques contre la maladie; treize, contre les accidents; six, les risques, sur glaces; neuf entreprenaient l'assurance de garantie; sept, l'assurance de l'automobile; deux l'assurance sur chaudières à vapeur;

cinq l'assurance contre le vol avec effraction; une, l'assurance contre la température; une, l'assurance contre la grêle; une, l'assurance du bétail, et une, l'assurance des titres.

A la fin de l'exercice l'actif de ces compagnies s'élevait à \$8,306,596.74.

Leur passif total se montait à \$2,656,464.35, somme qui se composait comme suit:—

Indemnités non réglées . . . . .	\$ 657,564.18
Réserve des primes non acquises. . .	1,644,440.98
Divers . . . . .	354,459.19
	<hr/>
	\$2,656,464.35

L'excédent de l'actif sur le passif était de \$6,650,132.39. Le capital-actions versé en espèces s'élevait à \$2,756,558.42. Il y avait donc un excédent sur tous les engagements et le capital-actions de \$2,893,573.97, soit une augmentation dans l'excédent de \$184,999,89, comparativement au précédent exercice de 1913.

Les dividendes déclarés n'ont été que de \$224,274.13, ce qui est moins que l'intérêt et les revenus acquis des placements. Le total net du gain des assureurs a été de \$88,812.93, contre \$161,230.27 en 1913.

**Assurance contre les accidents, 1914.**

L'assurance contre les accidents peut se diviser en deux classes, savoir: l'assurance de la responsabilité des patrons et celle contre les accidents aux personnes—qui toutes deux sont couvertes par une autorisation contre les accidents.

**ASSURANCES**

**Cautiionnements  
Judiciaires.  
Garantie de Contrats.  
Fidélité des Employés.**

**Vie, Accidents, Maladies,  
Vol, Bris de Glace,  
Attelages,  
Responsabilité de  
Patrons et Publique,  
Pharmaciens, Automobiles.**

**LA PREVOYANCE**

160 rue St-Jacques, Montréal  
TEL. MAIN 1626  
J. C. GAGNE, Gérant-Général

**BRITISH COLONIAL**

**FIRE INSURANCE COMPANY**

**EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL**

**CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000**

**CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000**

**Agents demandés pour les districts non représentés**